



## La bibliothèque en quête d'espace (1<sup>ère</sup> partie)

Dans le creuset de la Révolution française naît l'idée de répandre l'instruction et le goût de la lecture parmi le peuple, en donnant à tous un égal accès aux livres. C'est le but des bibliothèques dites populaires qui vont se multiplier tout au long du 19<sup>ème</sup> siècle, à l'initiative des municipalités, des particuliers ou des associations. Les bibliothèques publiques seront organisées par l'ordonnance royale du 22 février 1839.

A Cosne, un premier projet de bibliothèque voit le jour en 1845. Le 4 novembre, le conseil municipal est saisi d'une demande de local par le Comice agricole de Cosne, « pour y placer les livres que le ministre de l'Agriculture et du Commerce a accordés à ce Comice, avec offre par M de La Marinière d'y ajouter quelques livres de sa propre bibliothèque, ce qui pourrait faire le noyau d'une bibliothèque publique, si on pouvait procurer à ces livres un emplacement convenable. » Le maire propose de l'établir dans les locaux de la future salle d'asile (1), rue des Tanneries (2). Aucun document n'indique que cette proposition ait été suivie d'effet.

En 1880, la municipalité fonde la bibliothèque populaire communale. Nous ignorons qui est à l'initiative de cette création et quels en sont les objectifs.

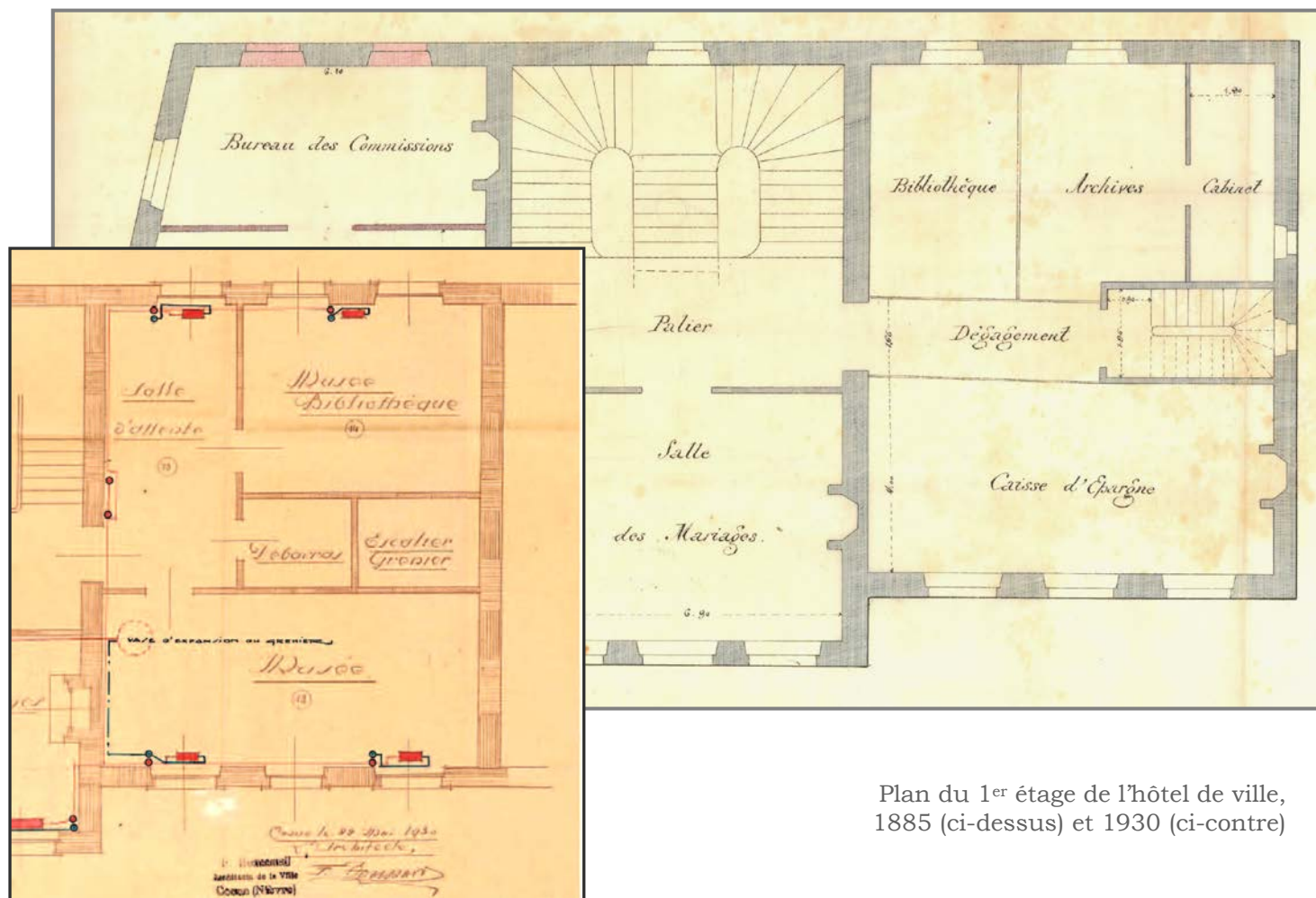
Le 21 septembre, est établi un devis estimatif des travaux à exécuter « pour la transformation de l'ancien logement de la directrice du télégraphe en bibliothèque, cabinet du bibliothécaire et salle des archives », au 1<sup>er</sup> étage de l'hôtel de ville.



Plan d'aménagement de la bibliothèque, 1880

Quelques années plus tard, la Caisse d'Épargne s'installe à son tour au 1<sup>er</sup> étage de l'hôtel de ville, réduisant de trois quarts la surface des locaux affectés à la

bibliothèque. En 1900, le musée nouvellement créé ouvre ses portes dans la salle précédemment occupée par la Caisse d'Épargne. On parle désormais de musée-bibliothèque.



Plan du 1<sup>er</sup> étage de l'hôtel de ville, 1885 (ci-dessus) et 1930 (ci-contre)

En 1937, le musée s'installe au rez-de-chaussée de l'ancienne sous-préfecture, à l'angle de la rue Eugène Pelletan et de la rue des Ponts (1). Quant à la bibliothèque, elle occupe toujours « une seule pièce de 50 m<sup>2</sup> environ au 1<sup>er</sup> étage de la mairie. »

Au cours de la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale, la bibliothèque est investie par la Kommandantur. Les volumes sont alors transférés dans un local rue Edme Lavarenne, puis rapatriés à la Libération.

En 1957, l'inspecteur de la direction des Bibliothèques signale dans son rapport annuel que « les moyens mis à la disposition de cet établissement sont insuffisants, le cadre est désuet et trop exigü. On ne dispose, pour recevoir les emprunteurs, que d'un espace de 4 ou 5 m<sup>2</sup>, le reste de la salle étant occupé par les rayonnages à livres, et il n'existe pour la lecture sur place qu'une table pour 2 personnes placée dans l'antichambre qui précède la bibliothèque. » Il devient donc urgent de trouver des locaux plus adaptés aux attentes de la population.

En 1965, un avant-projet d'aménagement du rez-de-chaussée du palais de justice est ébauché : il consiste à « transformer tout le volume disponible en musée de la Loire et bibliothèque municipale. » Cette dernière doit être provisoirement transférée dans deux salles, « avec un mobilier de fortune, en attendant l'aménagement définitif de ce même bâtiment où une superficie plus grande lui est réservée. »

« La bibliothèque municipale, située vers l'est, comporterait une salle de lecture avec service de prêt et un bureau de bibliothécaire, avec réserves de livres au rez-de-chaussée et à l'entresol. La salle de lecture comporterait un balcon sur 2 de ses côtés pour permettre le dépôt de livres et une surveillance facile... Au rez-de-chaussée, afin d'avoir le maximum de réserves pour le musée de la Loire et la bibliothèque municipale, l'une des pièces servant de chambre au gardien lui sera supprimée. » Le déménagement est effectif en avril 1967.



Projet d'aménagement de deux salles au rez-de-chaussée du tribunal, 1965

Le 17 mars 1970, le maire soumet à l'approbation du conseil municipal un projet qui prévoit « la création d'une vaste salle de lecture avec emplacement réservé aux prêts, ainsi que l'aménagement de trois magasins à livres, dont un au premier étage. »

En mars 1972, le projet est agréé par le ministère de l'Education nationale et une subvention de 60 513 francs est accordée à la Ville.

Après 4 ans de travaux, la bibliothèque pour adultes ouvre ses portes le **16 septembre 1976**. La section enfants est quant à elle inaugurée le 7 janvier 1977, en présence de M Caillet, inspecteur général des bibliothèques de France et de nombreuses personnalités.

- (1) Ancêtre de l'école maternelle
- (2) Aujourd'hui rue Waldeck-Rousseau
- (3) Ce bâtiment sera entièrement détruit lors du bombardement du 16 juin 1940.



*Claire, fonctionnelle, accueillante*  
**La nouvelle Bibliothèque Municipale**



La nouvelle bibliothèque est ouverte depuis le 16 septembre. Les premiers visiteurs ont été agréablement surpris par la qualité du nouvel aménagement flamboyant neuf.

Clarté, rayonnages pratiques, meubles modernes et fonctionnels (mais sans luxe superflu), l'ensemble mérite d'être apprécié.

La plupart des ouvrages courants ont été renouvelés et plastifiés. Ils donnent l'impression d'être neufs, résultat d'un travail de longue haleine auquel s'emploieront les bibliothécaires durant la période de fermeture.

Que de contrastes avec les anciens locaux inconfortables, où Mme Yon avait bien du mérite à maintenir le classement. La bibliothèque n'avait bénéficié d'aucune subvention importante depuis des lustres, et tout y était entassé dans des rayons parfois d'accès difficile.

La nouvelle bibliothèque offre des commodités incontestables, et notamment une remarquable facilité d'accès aux ouvrages classés par ordre thématique. Par ailleurs, les horaires d'ouverture plus étalés devraient amener une fréquentation accrue, tant des Cosnois que des habitants de la région. Jusqu'ici, seulement 1/20

de la population fréquentait la Bibliothèque. Nul doute que cette proportion doit s'élargir, le prix modique de l'adhésion (10 F par an) ne pouvant faire hésiter personne.

Dans un prochain article, nous évoquerons les richesses que contient la bibliothèque et soulignerons le merveilleux instrument de culture qu'elle représente.

En attendant, félicitons les responsables de cette très belle rénovation, ainsi que les bibliothécaires, Mlle Guibal, Mme Yon, et leur assistante, Mlle Bourbon, qui ont beaucoup œuvré pendant des mois pour que la nouvelle bibliothèque soit ouverte à la rentrée scolaire.

**CONDITIONS D'INSCRIPTION**

Se présenter, aux heures d'ouverture, muni d'une carte d'identité. Une cotisation annuelle de 10 F (5 F pour les étudiants) sera demandée, ainsi qu'une caution de 20 F pour les personnes habitant en dehors de l'agglomération de Cosne-Cours-sur-Loire.

**DURÉE DU PRÊT**

Le prêt est de 2 livres et un numéro de périodique par abonné, pour une durée de 15 jours ma-

*Photo D. BEAUVOIS*

ximum. Cependant, pour les personnes qui habitent à l'extérieur de Cosne-Cours et celles qui ont des difficultés physiques pour se déplacer, il est possible d'emprunter 4 livres et un numéro de périodique, pour une durée de un mois maximum.

Pour tous les abonnés, il ne peut être prêté qu'une nouveauté à la fois, et les retardataires seront sanctionnés. Si les lecteurs désirent lire davantage de livres, ils peuvent venir les changer plus souvent.

**LES PÉRIODIQUES**

Réalités, Galerie, Jardin des Arts, Revue des Deux-Mondes, Revue de l'électricité, Le Particulier (sur place), Art et Poésie, Science et Vie, La Vie des Bêtes, Les Annales des pays nivernais (édit. par Camosine), Sites et Monuments, Les Cahiers du Bourbonnais et du Centre, Le Courrier de l'UNESCO.

**Horaires  
d'ouverture**

le mardi : 16 h. à 18 h. 30  
 le mercredi : 10 h. 30 à 11 h. 30  
 et 15 h. à 17 h.  
 le jeudi : 16 h. à 18 h. 30  
 le vendredi : 16 h. à 19 h.

Sources Archives de Cosne :

- 1 M 28 - Entretien et aménagement de l'hôtel de ville, 1872-1939**
- 1 W 9 - Aménagement de la bibliothèque dans les anciens locaux de la sous-préfecture, 1961-1978**
- 1 W 431 - Aménagement de la bibliothèque au tribunal, 1957-1966**
- 202 W 219 - Aménagement de la bibliothèque, 1965-1974 Régional de Cosne, 1976**